

ARTICLE 1 - RESERVATION / PAIEMENT

1.1 - Conditions d'inscription et de réservation

Les réservations pour un séjour à STATION CEVENNES ou pour une location de salle s'effectuent soit par téléphone au 04 67 73 70 30, soit par Internet au moyen d'un email à contact@stationcevennes.fr ou du formulaire de demande de devis à renseigner depuis notre site internet www.stationcevennes.fr.

Toute réservation est effective à réception d'un devis signé et s'accompagne du versement d'un acompte correspondant à 30% du montant du séjour et encaissé à réception.

Le devis daté et signé et l'acompte sont à envoyer à l'adresse suivante : 301, avenue du chemin neuf – 34190 SAINT BAUZILLE DE PUTOIS.

La réservation ne devient définitive qu'à réception du devis et de l'acompte précités et, le cas échéant, à l'encaissement effectif de ce dernier.

1.2 - Paiement du solde

L'intégralité du prix de la réservation de salle ou du séjour et des éventuelles prestations complémentaires est exigible le jour de votre arrivée.

1.3 - Modalités de paiement

Le règlement du prix de votre séjour est possible par tout mode de paiement suivant :

- Espèces
- Carte bancaire (*cartes bancaires acceptées : Visa, Eurocard / Mastercard / Carte Bleue*)
- Chèque (*chèques acceptés : bancaires, vacances*)
- Virement bancaire

ARTICLE 2 - PRIX

2.1 - Prix

Les prix de nos prestations sont établis en fonction de données économiques en vigueur à la date de leur fixation. En cas de modification de l'une de ces données, STATION CEVENNES se réserve le droit de modifier ses prix, en répercutant intégralement la ou lesdites variations directement dans ses prix.

En outre, une modification des taxes ou de la réglementation en vigueur peut nous amener à modifier le prix desdites prestations.

2.2 - Salles de réunion ou de réception

Le prix de réservation d'une salle de réunion ou de réception s'entend toutes taxes comprises et inclus la mise à disposition de la salle équipée de tables et chaises en nombre suffisant, charges comprises (électricité et chauffage), ainsi qu'une connexion Wifi, à l'exception des prestations annexes.

Nous vous rappelons que nos salles ont une capacité déterminée d'occupants. Elles ne sauraient en aucun cas être occupées par un nombre supérieur de personnes.

Tout dommage résultant d'un dépassement de cette capacité est de la responsabilité exclusive du Client, STATION CEVENNES ne pouvant être recherché de ce fait.

2.3 - Hébergement

Le prix de l'hébergement s'entend toutes taxes comprises et inclus la mise à disposition d'une chambre, charges comprises (électricité, eau et chauffage), et la taxe de séjour (0,25 cents par jour et par personne pour la saison 2014), à l'exception des prestations annexes.

STATION CEVENNES met à votre disposition les draps, couettes, housses de couettes, oreillers et taies.

Le ménage des chambres et le changement de draps sont considérés comme des prestations optionnelles proposées en supplément. Elles ne sont donc pas incluses dans le prix du séjour.

Nous vous rappelons que nos chambres sont prévues pour une capacité déterminée d'occupants. Elles ne sauraient en aucun cas être habitées par un nombre supérieur de personnes. Il est précisé qu'un enfant en bas âge est considéré comme un occupant à part entière.

Par ailleurs, toute demande éventuelle quant à une orientation ou une situation spécifique d'une chambre ne constitue pas une garantie contractuelle et ne pourra être satisfaite que sous réserve des disponibilités et moyennant, le cas échéant, un supplément de prix.

2.4 - Restauration

En fonction de l'offre choisie, le prix comprend la demi-pension ou pension complète (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) sous forme de self-service.

Une autre formule de restauration peut être proposée moyennant le paiement d'un supplément de prix.

2.5 – Activités

Le transport est assuré depuis le centre jusqu'au lieu de l'activité et retour. Ce lieu est fonction des conditions météorologiques et du taux de remplissage de l'activité afin de sécuriser la pratique de l'activité choisie.

Le matériel est fourni sur place et le prix de l'activité inclus également l'encadrement des moniteurs diplômés d'Etat lors des activités.

2.6 - Packages

Le prix englobe l'hébergement, la restauration et les activités associées au package choisi.

2.7 - Prestations optionnelles

Nos tarifs ne comprennent pas les prestations optionnelles supplémentaires proposées sur notre site Internet ou sur place.

ARTICLE 3 - ANNULATION PAR LE CLIENT

En cas d'annulation, vous devez le notifier :

- soit par courrier à STATION CEVENNES à l'adresse suivante : 301, avenue du chemin neuf – 34190 SAINT BAUZILLE DE PUTOIS ;
- soit par téléphone au 04 67 73 70 30 ;
- soit par courriel à l'adresse suivante : contact@stationcevennes.fr.

La date de réception de la notification détermine la date d'annulation.

En cas d'annulation de réservation :

- Plus d'un mois avant le début du séjour, du séminaire, de la réunion ou de la réception, l'acompte versé reste acquis à Station Cévennes.
- Entre 1 mois et 15 jours inclus avant le début du séjour, du séminaire, de la réunion ou de la

réception 50% du montant global est dû à Station Cévennes.

- Moins de 15 jours avant le début du séjour, 90% du montant global est dû à Station Cévennes.

ARTICLE 4 - MODIFICATION DES PROGRAMMES

Si les circonstances nous y obligent et seulement en cas d'évènements de force majeure indépendants de notre volonté, en particulier s'agissant des conditions météorologiques, STATION CEVENNES se réserve le droit de modifier partiellement ou totalement ses programmes et de trouver une solution de remplacement.

Cette solution sera facturée sur la base de la proposition initiale acceptée par les deux parties.

Aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 5 - INTERRUPTION DE SEJOUR / D'ACTIVITE OU DE LOISIRS

Un départ prématuré ou une interruption d'activité sportive ou de loisir réservé auprès de STATION CEVENNES, ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part de cette dernière.

ARTICLE 6 - ARRIVEES ET DEPARTS

6.1 - Pour l'hébergement

La remise des clés se fait à partir de 16h le jour de votre arrivée sous condition expresse du paiement effectif du solde mentionné à [l'article 1.2 des présentes Conditions générales de vente](#).

Le jour de votre départ, la chambre devra être libérée et les clés rendues à 10h. Un état des lieux sera effectué en présence d'un représentant de STATION CEVENNES.

6.2 - Pour la réservation de salles

La mise à disposition de votre salle se fait le jour de votre arrivée sous condition expresse du paiement effectif du solde mentionné à [l'article 1.2 des présentes Conditions générales de vente](#).

ARTICLE 7 - DEPOT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie d'un montant de 400€ par réservation vous sera demandé à votre arrivée.



Il vous sera restitué en de fin du séjour après règlement des prestations optionnelles consommées sur place le cas échéant, et déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels dégâts occasionnés, prestations impayées et perte de clés de la chambre ou de la salle remises à votre arrivées.

ARTICLE 8 - REGLEMENT INTERIEUR

Afin de faciliter le bon déroulement de votre séjour ou de votre évènement, un règlement intérieur est affiché dans l'établissement qui vous accueille sur un endroit réservé à cet effet.

Nous vous invitons à en prendre connaissance, en particulier concernant certaines précautions pour éviter un éventuel désagrément.

Nous vous rappelons que les oublis d'effets personnels à l'intérieur de la chambre ou de la salle de réunion ou de réception ne sauraient engager la responsabilité de STATION CEVENNES.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE

STATION CEVENNES se porte responsable de la bonne exécution du contrat.

Nous tenons cependant à porter à votre attention le fait que la location d'une chambre auprès de STATION CEVENNES n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, la responsabilité de STATION CEVENNES ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans ses locaux, tant dans ses chambres, que dans les salles de réunions ou de réceptions ou les locaux communs (salle à manger...).

En cas de mauvaise exécution du contrat de la part de l'acheteur, la responsabilité lui sera imputée.

ARTICLE 10 - ASSURANCES

STATION CEVENNES a souscrit à une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.

Les usagers de Station Cévennes ne sont couverts par l'assurance du centre que lors des activités sportives de pleines natures, depuis le départ jusqu'au retour au centre.

Si vous avez souscrit des garanties complémentaires (annulation – interruption de programme, assistance – rapatriement, etc.) et que vous souhaitez en

bénéficier, il vous appartient de réaliser les démarches auprès de votre assureur).

ARTICLE 11 - DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles sont collectées par STATION CEVENNES en sa qualité de responsable du traitement. Certaines données sont indispensables pour gérer votre réservation et seront également utilisées pour vous adresser des informations et/ou des offres promotionnelles sur les produits et services que nous proposons.

Conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données, d'un droit de modification et d'un droit d'opposition à la prospection commerciale que vous pouvez exercer en nous adressant un courriel à l'adresse suivante : contact@stationcevennes.fr.

ARTICLE 12 – VALIDITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'inscription à l'un de nos séjours ou la réservation de l'une de nos salles, implique l'acceptation sans conditions de nos présentes conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente applicables sont celles téléchargeables sur notre site Internet. Elles remplacent les précédentes versions. En conséquence, pour connaître les conditions applicables à la date de votre réservation (et, notamment, conditions de réservation, de paiement, de modification et d'annulation), nous vous invitons à consulter les conditions en ligne sur notre site Internet www.stationcevennes.fr.

Nous vous présentons sur notre site Internet des photographies, une description générale de chambres, de salles de réunion, des services et activités proposés à titre indicatif. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous interroger.

Date :

Signature précédée de la mention
« Lu & Approuvée » :